



Un football professionnel toujours bénéficiaire

5

5.1 LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DU FOOTBALL FRANÇAIS

5.2 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL BÉNÉFICIAIRE QUI INVESTIT

DES RÉSULTATS FINANCIERS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

LIGUE 1 : UNE MEILLEURE DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS SPORTIFS

LA LIGUE 2 SUIT LE RYTHME

PERSPECTIVES POUR 2008-2009

La transparence financière du football français

Demandant toujours davantage de transparence de la part de ses clubs, la Ligue de Football Professionnel se doit de jouer également la carte du professionnalisme et de la transparence dans l'activité de commercialisation de ses droits. A ce titre, l'appel à candidatures pour les droits audiovisuels de la Ligue 1 a fait l'objet de procédures de vente claires et cohérentes, gages d'une compétition équitable entre tous les candidats et d'une commercialisation satisfaisante pour les clubs. Le résultat de l'appel d'offres a démontré la valeur du football français et la crédibilité de la Ligue sur le marché des droits audiovisuels.

L'engagement de transparence financière des clubs de football professionnels se matérialise par la publication, pour la sixième saison d'affilée, des comptes des clubs en annexe au rapport de la DNCG. Cette démarche volontaire a recueilli une adhésion unanime de la part des 40 clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 qui ont tous accepté de publier leurs données financières.

Cette publication est la seule dans le football européen permettant de rassembler des données financières, examinées par la DNCG, sur tous les clubs professionnels d'un même pays.

Cette démarche de transparence s'avère utile puisqu'elle donne des éléments de comparaison aux clubs eux-mêmes, mais elle participe plus globalement à véhiculer une image positive du secteur auprès des tiers (banques, partenaires, fournisseurs...). Cet aspect offre, indirectement, également davantage de perspectives économiques aux clubs (obtention de financements, sponsoring...).

Un football professionnel bénéficiaire qui investit

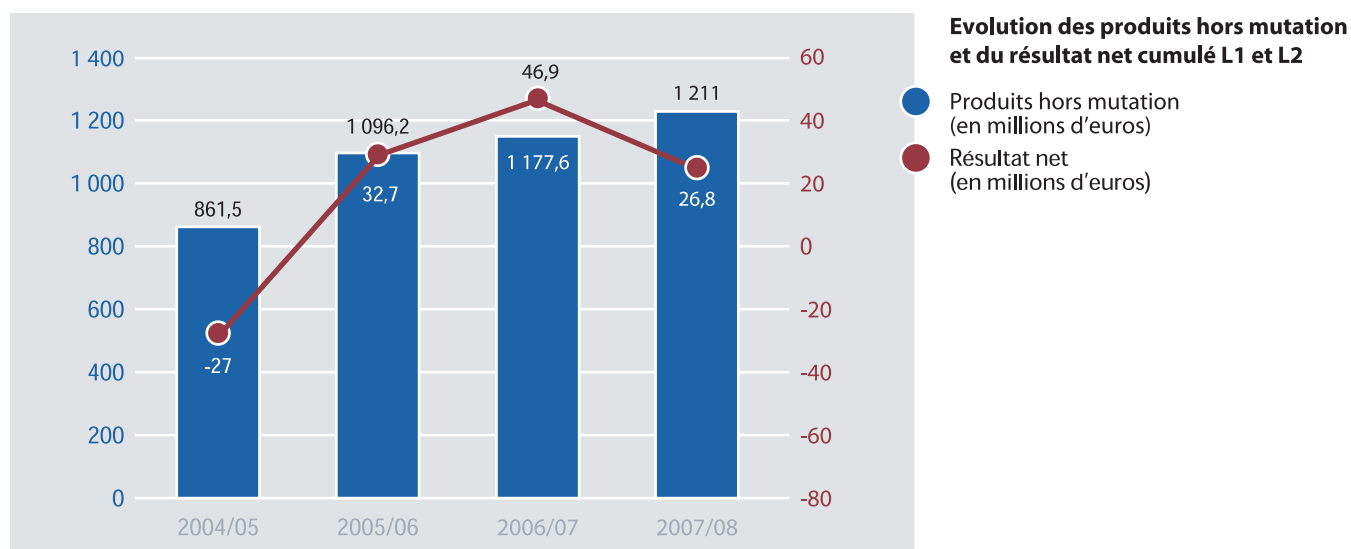
Une troisième saison positive

Le chiffre d'affaires (hors transferts) du football professionnel français (Ligue 1 + Ligue 2) atteint pour la saison 2007-2008 un niveau record de 1,211 milliard d'euros. Ce chiffre confirme la tendance dynamique des clubs français qui voient leurs produits progresser pour la quatrième saison d'affilée avec une hausse de +3%. Cette croissance est moins élevée que les saisons précédentes, mais une analyse qualitative permet de déceler des tendances de fond favorables au développement des clubs à plus long terme.

En effet, alors que les précédentes hausses du chiffre d'affaires des clubs résultaient pour près de 80% de la hausse des droits audiovisuels, la progression du chiffre d'affaires sur 2007-2008 a été obtenue malgré une diminution des produits audiovisuels issus des compétitions européennes (-8,3 millions d'euros) ainsi que des subventions (-6,9 millions d'euros). Les clubs ont compensé cette baisse par une activité record en termes de sponsoring (+37,1 millions d'euros) et d'autres produits (+10,6 millions d'euros, notamment grâce au merchandising). Cette diversification des recettes des clubs va dans le sens de leur développement et de leur pérennité.

Le résultat net cumulé Ligue 1 + Ligue 2 demeure bénéficiaire, à près de 27 millions d'euros. Les clubs de Ligue 1 comme ceux de Ligue 2 demeurent très majoritairement bénéficiaires. Si ce résultat net est positif pour la 3^e saison consécutive, il ressort toutefois en baisse par rapport aux deux précédentes saisons.

La structure financière des clubs professionnels se renforce à nouveau puisque les capitaux propres cumulés des clubs atteignent désormais 258,7 millions d'euros, soit une hausse de 12 millions sur la saison. En parallèle, les dettes financières diminuent de plus de 18% et se montent au 30 juin 2008 à seulement 70 millions d'euros, soit 27% des capitaux propres.



Ligue 1 : une plus grande diversification des ressources

Le résultat net cumulé des clubs de Ligue 1 reste bénéficiaire pour la troisième saison consécutive, à 24,9 millions d'euros.

Les produits hors mutation poursuivent leur progression pour atteindre 988,6 millions d'euros, malgré une diminution des subventions des collectivités et des droits audiovisuels liés aux compétitions européennes. Le principal fait marquant réside dans l'accroissement significatif des autres ressources des clubs (sponsoring, merchandising...), contribuant à diminuer la télé-dépendance des clubs de Ligue 1 et à diversifier leurs ressources. Cela va naturellement dans le bon sens puisque l'accroissement de la compétitivité des clubs français, comme le souligne notamment le rapport Besson, passe par un développement de leurs ressources propres, comme en Allemagne, en Angleterre ou en Espagne.

Les charges hors mutation restent stables dans leur répartition. La masse salariale (rémunération + charges sociales) continue sa forte progression à +13%, sur 2007-2008. Cela représente une dépense supplémentaire de plus de 80 millions d'euros qui correspond à une politique salariale incitative et volontariste des clubs. Pour améliorer les effectifs, ils élèvent le niveau de salaire des joueurs et le variabilisent davantage. En effet, sur 2007-2008, seuls six clubs (contre

huit la saison précédente) ont versé à leurs joueurs professionnels une rémunération variable représentant moins de 10% des salaires fixes. De même, deux clubs ont versé entre 40% et 50% de la rémunération de leurs joueurs sous forme de primes variables (contre aucun en 2006-2007).

Les opérations de transfert ont de nouveau fortement bénéficié aux clubs français. En effet, les clubs ont pu réaliser une plus-value comptable record de 265,9 millions d'euros (contre 156,8 millions la saison précédente). Si les départs de joueurs vers l'étranger ont de nouveau augmenté de près de 21% en valeur, ce sont surtout les mouvements franco-français qui ont animé les transactions (+118% de mouvements intra-Ligue 1, en valeur). Cela montre que les clubs recrutent prioritairement des joueurs au sein de leur propre championnat, dont ils connaissent bien la formation, la valeur et les qualités d'adaptation.

La baisse du résultat exceptionnel de 20 millions d'euros confirme l'autonomie financière des clubs, certains actionnaires pouvant même récupérer une partie des prêts consentis les saisons précédentes. Cette baisse, conjuguée à une forte charge d'impôts sur les sociétés (18,7 millions d'euros), conduit à la diminution du résultat net, terminant à 24,9 millions d'euros.

Les capitaux propres des clubs poursuivent leur progression, atteignant 213,4 millions d'euros, ce qui est un niveau record. A ce renforcement des capitaux propres, il convient d'ajouter un soutien actionnarial toujours présent, puisque les comptes courants d'actionnaires progressent de près de 11 millions d'euros. En parallèle, les dettes financières des clubs de Ligue 1 sont en diminution de 9 millions d'euros alors que la situation de trésorerie demeure globalement excédentaire.

Par conséquent, on peut conclure que la saison 2007-2008 a globalement permis aux clubs de poursuivre le renforcement de leur structure financière tout en pérennisant davantage leurs ressources par le renouvellement des contrats audiovisuels pour quatre ans.

L'analyse des transferts de joueurs se fait à partir de deux notions distinctes :

La balance des transferts : c'est la différence entre les "ventes" et les "achats". Elle mesure les volumes financiers échangés. Au 30 juin 2008, le solde de la balance des transferts est positif de 58 millions d'euros.

La plus ou moins value comptable : c'est la différence entre le prix de "vente" du joueur et sa valeur nette à l'actif du bilan. C'est donc le résultat comptable dégagé sur les "ventes" de joueurs.

La priorité aux investissements sportifs

Les clubs ont vu leurs revenus croître fortement au cours de ces dernières années. Ces ressources supplémentaires ont permis aux clubs d'équilibrer leurs comptes et de dégager des bénéfices, pour la plupart d'entre eux, depuis trois saisons. Mais elles leur ont surtout servi à investir massivement dans le secteur sportif, que ce soit dans les effectifs (immobilisations joueurs, masse salariale) ou par le biais d'autres immobilisations (notamment des actifs corporels tels les sièges sociaux, les centres d'entraînement, les aménagements dans les stades...).



Si, jusqu'en 2006-2007, la progression des investissements dans les effectifs a suivi une progression similaire à celle des produits des clubs, à partir de la saison 2007-2008, on constate que les investissements dans les effectifs professionnels s'accélérent nettement. Or, alors que les clubs ont privilégié les investissements joueurs, on constate qu'ils n'ont pas pour autant délaissé les investissements dans les autres immobilisations corporelles, plus pérennes, qui ont connu une progression semblable à celle des produits hors mutation sur la période.

Ces données démontrent que l'assainissement financier des clubs ne s'est pas opéré au détriment de l'investissement sportif, bien au contraire. A moyen terme, on peut penser que l'entrée en fonction de nouveaux stades modernes permettra aux clubs d'entretenir ce schéma d'accroissement de leurs recettes et de leurs investissements sportifs...

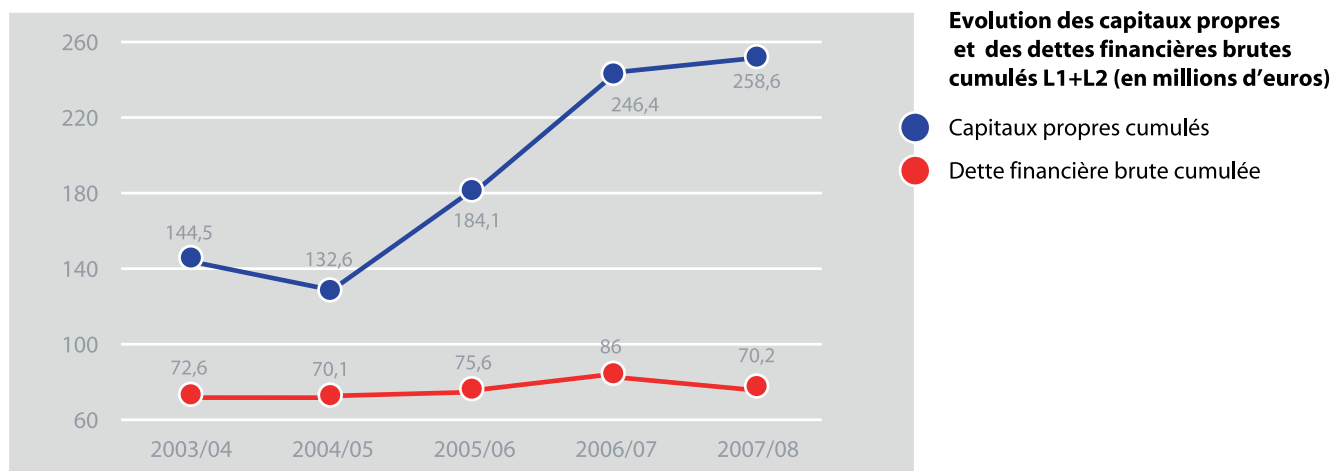
La Ligue 2 conserve son rythme

Les chiffres hors mutation poursuivent leur progression avec une hausse des recettes de 16 millions d'euros, à près de 222 millions d'euros, notamment sous l'impulsion de la billetterie (+15%) et du sponsoring (+37%). Bien que les droits audiovisuels demeurent leur première source de financement (49% des produits), les clubs de Ligue 2 sont, en moyenne, moins "télédépendants" que la Ligue 1 (56% des produits). Seule ressource affichant une baisse sur 2007-2008, le poste "subventions des collectivités" termine en repli sensible de -19% et ne représente plus que 8% des produits des clubs.

Le résultat des opérations mutation s'établit même à un nouveau record, passant de +25,9 millions d'euros en 2006-2007 à +31,5 millions en 2007-2008. Pour la première fois de son histoire, la Ligue 2 a vendu davantage de joueurs à l'étranger que sur le marché français ! Non seulement, la Ligue 2 demeure une formidable pépinière de talents pour la Ligue 1, mais la qualité de ses éléments et sa notoriété attirent désormais aussi les regards au-delà des frontières...

Le résultat net demeure positif pour la quatrième saison d'affilée, avec un bénéfice de +1,9 million d'euros, grâce à un important soutien des actionnaires, ce qui se traduit par un résultat exceptionnel hors transferts dépassant les 9 millions d'euros (abandons de comptes courants, notamment).

Les capitaux propres ressortent également renforcés puisqu'ils représentent désormais le tiers du bilan total des clubs de Ligue 2 (contre seulement 7% lors de la saison 2003-2004). Cela illustre bien le fort soutien des actionnaires de ces clubs. D'autre part, la dette financière des clubs de Ligue 2 a été quasiment divisée par deux sur la saison dernière, passant de 14,7 millions d'euros à 7,7 millions.



Les perspectives pour 2008-2009 : des prévisions toujours bénéficiaires mais un risque potentiel

Il est encore difficile d'anticiper l'impact de la crise actuelle sur l'activité et les comptes des clubs. Les clubs sont principalement des opérateurs de spectacle. Comme tout fournisseur, ils dépendent de la santé économique de leurs clients, de l'évolution de leur pouvoir d'achat et de leur moral. Aller au stade, acheter un maillot peut devenir plus rare pour les supporters et donc affecter le niveau des recettes. Toutefois, l'impact court terme devrait être limité parce que les droits audiovisuels sont eux connus et sans aléas (soit plus de la moitié des recettes compétition) et que beaucoup de contrats de sponsoring sont annuels ou pluriannuels.

Au total, l'exercice 2008/09 pourrait n'être que peu affecté par la crise actuelle et enregistrer un niveau record de transferts, encore plus élevé qu'en 2007/08 si l'on en croit les prévisions. Une partie importante des transferts est réalisée à ce jour, mais prévoir un tel montant sur le moyen et même le court terme serait imprudent, d'autant plus que le marché international (et notamment anglais) pourrait être moins soutenu lors de la saison 2009/2010.

Face à cette incertitude, les prévisions des clubs pour la saison en cours font apparaître une gestion prudente. Bien que disposant de nombreux atouts (droits audiovisuels d'un niveau élevé pour quatre saisons, centres de formation reconnus, potentiel de développement du merchandising et du sponsoring...), les clubs de Ligue 1, tout comme ceux de Ligue 2, ont anticipé une légère baisse des recettes pour la saison à venir.

Or, alors que les produits hors mutation des clubs croissent à une allure modérée (+5% de moyenne annuelle depuis 2005/06) et qu'aucun relais de croissance majeur (droits TV, stades) n'est attendu dans les prochains semestres, les charges hors mutation suivent une tendance plus dynamique. En effet, elles augmentent de +12% en moyenne depuis 2005/06. De plus, le principal poste de dépenses, le coût des joueurs (incluant la masse salariale, les charges sociales, les amortissements des contrats de joueurs et les frais d'agents), est relativement incompressible dans la mesure où la durée moyenne des contrats professionnels était de 2,2 ans à la fin de saison 2007/08.

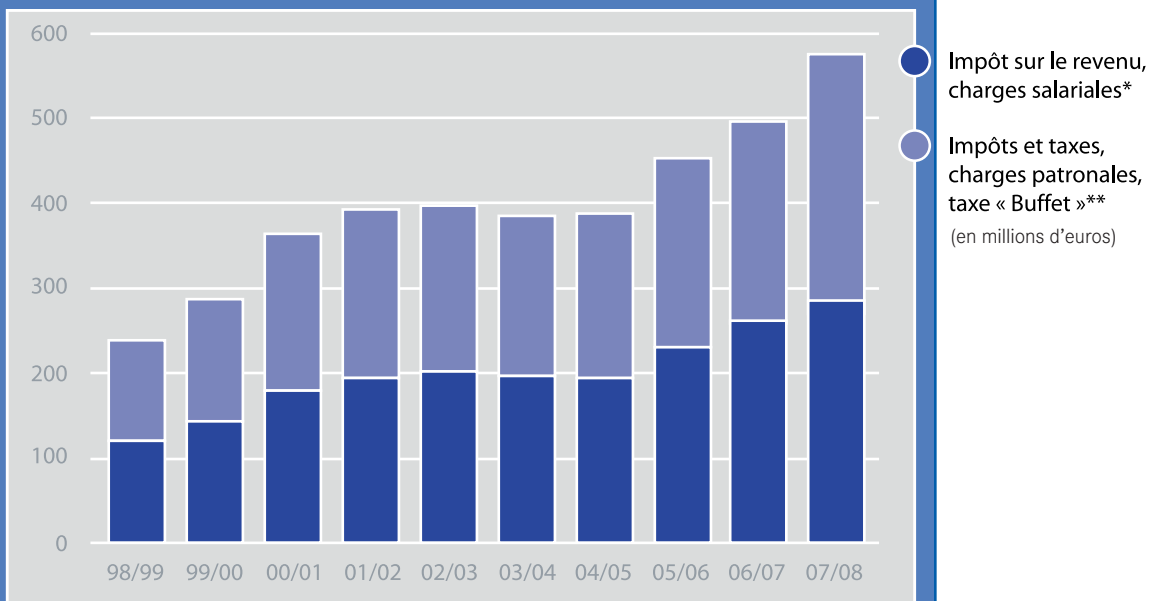
Pour compenser le risque lié au caractère aléatoire, des plus-values sur transferts, il apparaît aussi que la construction et/ou la rénovation des stades pourraient générer des recettes complémentaires importantes. La candidature de la France à l'Euro 2016, parce qu'elle va accélérer le chantier des stades, constitue à ce titre une grande opportunité pour le football français.

Une contribution fiscale et sociale toujours plus élevée : 570 millions d'euros contre 505 millions d'euros la saison précédente

Le dynamisme constaté lors de la saison 2007/2008 a permis d'augmenter significativement la contribution fiscale et sociale du football professionnel français (instances sportives, clubs, joueurs). La progression des salaires, résultant notamment de l'application du régime du droit à l'image collective, a fortement accru les charges salariales mais aussi les impôts et taxes liées, aussi bien en Ligue 1 qu'en Ligue 2.

En 2007/2008, les clubs ont ainsi versé près de 103 millions d'euros en impôts et taxes (taxe sur les salaires, formation continue, taxe d'apprentissage, effort de construction, taxe professionnelle, impôt sur le bénéfice, taxe « Buffet »), soit une hausse de 20 millions sur cet exercice. Les charges sociales des clubs ont également augmenté de 20 millions d'euros, pour atteindre 181 millions. On constate donc que l'utilisation par les clubs du droit à l'image collective leur permet d'améliorer les conditions financières offertes aux joueurs, sans grever les finances publiques puisque le montant des charges et des impôts basés sur les salaires continue à progresser fortement.

Pour ce qui concerne la contribution des joueurs, nos estimations se montent à 73 millions d'euros au titre des charges salariales et 213 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu.



* Estimation Ineum Consulting ** Chiffres DNCG